



MARTINE DOYON

213 MORTS EN 2010 À CAUSE DU TRAVAIL

La Journée de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail : pour ne pas les oublier

Le ciel était gris à Montréal le 28 avril dernier alors que des militants et militantes de la FTQ, de la CSN et de la CSD déambulaient dans l'est de la ville pour souligner la *Journée de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail*.

Dès 8 heures, un cortège funèbre composé de membres des trois centrales a défilé en direction du bureau de la ministre québécoise du Travail pour lui rappeler que toutes les travailleuses et tous les travailleurs québécois, dans tous les secteurs d'activité, devraient être totalement couverts par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)*, qui a été adoptée il y a plus de 30 ans!

SUITE EN PAGE 9

UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS

Monsieur Charest, emboîtez le pas!



ANNIE T. ROUSSEL

LE JEUDI 12 MAI À MIDI, QUELQUE 500 CONGRESSISTES PARTICIPANT AU CONGRÈS BIENNAL DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP-QUÉBEC) SE SONT RASSEMBLÉS DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR RÉCLAMER L'AMÉLIORATION DES RÉGIMES PUBLICS DE RETRAITE. ILS ONT MANIFESTÉ EN APPUI À LA CAMPAGNE DE LA FTQ «UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS!». ALORS QU'ENVIRON UN AÎNÉ SUR DEUX AU QUÉBEC VIT DANS LA PAUVRETÉ, CETTE CAMPAGNE VISE PRINCIPALEMENT À DOUBLER LES RENTES VERSÉES PAR LE RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC (RRQ) EN AUGMENTANT LE TAUX DE COTISATION. PLUTÔT QUE DE NE COUVRIR QUE 25% DU REVENU MOYEN, LA RENTE AUGMENTERAIT PROGRESSIVEMENT POUR EN COUVRIR 50%.

Les manifestants et les manifestantes ont voulu faire monter la pression sur le gouvernement du Québec en vue de la réunion des ministres des Finances du Canada le 15 juin prochain. Pour bonifier le Régime des rentes du Québec (RRQ) et le Régime de pensions du Canada (RPC), il faut l'assentiment des deux tiers des provinces réunissant les deux tiers de la population. Or, seules trois provinces n'ont pas encore accepté : il s'agit de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Québec. La manifestation a donc braqué les projecteurs sur l'inertie du gouvernement Charest dans le dossier.

Quatre dirigeants syndicaux se sont adressés aux manifestants : Lucie Levasseur, présidente du SCFP-Québec, Paul Moist, président pancanadien du SCFP, Claude Généreux, secrétaire-trésorier pancanadien du SCFP, et Michel Arsenault, président de la FTQ. Danis Prud'homme, directeur général du Réseau FADOQ, a également pris la parole.

Prenant la parole la première et appuyée par le son des trompettes de la foule massée devant le parlement, Lucie Levasseur a lancé : « M. Charest, emboîtez le pas et occupez-vous de nos régimes de retraite. »

« Les pensions, c'est une question de respect pour les travailleurs et les travailleuses du Québec, et nous appuyons la campagne de la FTQ pour un meilleur niveau de vie pour toutes les personnes retraitées », a ajouté Paul Moist.

« M. Charest, écoutez-nous, on ne lâchera pas la patate, a renchéri Claude Généreux. Ne laissez pas les aînés sur la banquette ou sur un banc de parc! »

Michel Arsenault s'est dit confiant. « Avec l'appui de l'ensemble de nos syndicats affiliés et la mobilisation des membres du SCFP, je suis convaincu qu'on est capable de gagner. »

Enfin, comme l'a souligné Danis Prud'homme, « plus que jamais, c'est le temps d'agir pour donner aux plus démunis un avenir plus reluisant à la retraite. »

Toutes les informations sur la campagne « Une retraite à l'abri des soucis ! » sont disponibles à l'adresse www.ftq.qc.ca/campagneretraite

SOMMAIRE

2

DES ÉDUCATRICES DE CPE EN LOCK-OUT



RAYMOND LARCHE

4

PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE

NOUVELLES VIDÉOS EN LIGNE



PRODUCTIONS POPCOM

5

MÉTIER : CHAUFFEURE D'AUTOBUS



NORMAND BLOUIN

6

RÉSEAU D'ENTRAIDE DE LA FTQ
FOISONNEMENT D'ACTIVITÉS

7

LES MACHINISTES MANIFESTENT À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL



FC

10

LE VIEUX GUSTAVE
UNE FABLE POLITIQUE...

1^{er} mai 2011

À MONTRÉAL, DES MILLIERS DE PERSONNES PROVENANT D'ORGANISATIONS SYNDICALES, ÉTUDIANTES, POPULAIRES ET COMMUNAUTAIRES ONT MANIFESTÉ DANS LES RUES DES QUARTIERS PLATEAU-MONT-ROYAL ET ROSEMONT.



NORMAND BLOUIN



SYNDICAT DE CHAMPLAIN (CSO)

POUR UNE TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, L'INTERSYNDICALE DE LA RIVE-SUD A TENU UNE ACTIVITÉ SUR LA RUE SAINT-CHARLES À LONGUEUIL. PLUS DE 300 MILITANTS ET MILITANTES, DONT PLUSIEURS MEMBRES DE SYNDICATS FTQ, ONT PARTICIPÉ À CE RASSEMBLEMENT FESTIF ET FAMILIAL.

SUITE EN PAGE 3

CPE MAIMONIDE DE VILLE SAINT-LAURENT

Lock-out brutal et injustifié

Le 31 mars dernier, c'est sans aucun avertissement que l'employeur du Centre de la petite enfance Maimonide de Ville Saint-Laurent a mis en lock-out ses treize éducatrices, membres de l'Union des employés et employées de service, section locale 800. De la même manière, c'est sans autre avis que les parents ont été priés d'aller chercher leur enfant le jour du décret du lock-out.

Pourtant, le processus de négociation allait bon train. Après une trentaine de rencontres de négociation, la plupart des clauses normatives avaient été réglées, mais le nombre de jours fériés et les salaires constituaient la pierre d'achoppement.

Suite au lock-out, l'UES-800 a demandé la conciliation. Au moment d'écrire ces lignes, deux rencontres avaient eu lieu avec la conciliatrice nommée par le ministère du Travail. Mais vu l'intransigeance de la partie patronale, on ne s'attend malheureusement pas à un résultat tangible et rapide. L'employeur continue d'exiger l'abolition de deux jours fériés ainsi qu'un gel des salaires.

Les éducatrices sont prêtes à se battre pour conserver leurs acquis et améliorer leurs conditions de travail



En vertu d'une clause de leur convention collective prévoyant le maintien des conditions de travail une fois la convention échue, les travailleuses ont néanmoins obtenu des augmentations de 2,5 % par année depuis 2005. Cela n'a pas été facile, le syndicat ayant dû recourir à l'arbitrage et s'adresser par la suite à la Cour supérieure pour faire respecter cette clause.

La convention collective des éducatrices du CPE Maimonide est échue depuis le 30 juin 2005.

Ligne de piquetage devant le CPE Maimonide, le 10 mai dernier.

VÊTEMENTS PEERLESS

Mission accomplie !

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN RAISON NOTAMMENT DE LA DÉRÉGLEMENTATION DU COMMERCE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ET DES RELOCALISATIONS, LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES DE LA COMPAGNIE VÊTEMENTS PEERLESS DE MONTRÉAL ONT RÉUSSI À RENOUVELER LEUR CONTRAT DE TRAVAIL AVEC SUCCÈS.

Les 560 membres de la section locale 106 du syndicat des Teamsters ont obtenu une hausse salariale de 0,70 \$ l'heure et, malgré la volonté de l'employeur de sabrer dans plusieurs conditions de travail, ils ont maintenu leurs régimes de retraite et d'assurances, leurs congés, ainsi que tous les autres bénéfices sociaux.

Des améliorations assurent une répartition plus équitable du temps de travail, une clarifi-

cation de la clause d'ancienneté et la bonification des vacances.

Selon François Laporte, responsable du dossier, l'objectif d'avoir un contrat de travail équitable qui tienne compte des efforts déjà



consentis par les travailleurs et les travailleuses de Peerless a été atteint, tout en assurant la pérennité des emplois.

Le représentant syndical Mario Ayala, membre du comité de négociation, estime pour sa part que la pression de l'employeur était forte, compte tenu de la réalité à laquelle est confrontée l'industrie canadienne du vêtement.

Le déroulement et la conclusion des négociations chez Peerless a d'ailleurs fait dire au président de la section locale, Jean Chartrand, que l'avenir de l'industrie du vêtement pouvait être envisagé de même que le maintien et l'amélioration des conditions de travail.



MÉTALLOS

Grève de 24 heures des traversiers

Les officiers mécaniciens et de navigation des traverses de Matane, l'Isle-aux-Coudres, Québec, Tadoussac et Sorel ont fait une grève de 24 heures le 21 avril dernier dans l'espoir de dénouer l'impasse dans les négociations qui achoppent principalement sur les salaires. Les officiers des cinq traverses, membres de la section locale 9538 du Syndicat des Métallos, demandent un rattrapage salarial, alors qu'ils sont payés entre 15 \$ et 20 \$ de moins l'heure que leurs confrères qui font le même travail dans les Maritimes et en Colombie-Britannique. Ces métallos ont en poche un mandat de grève illimitée à exercer au moment jugé opportun.

UN CONTRAT POUR LES 2000 TRAVAILLEURS D'ARCELORMITTAL MINES CANADA Refus d'une clause orphelin et hausses de salaires importantes

Les quatre sections locales métallos chez ArcelorMittal Mines Canada, qui regroupent 2000 travailleurs à Port-Cartier et Fermont, ont ratifié ce printemps une convention collective qui prévoit une augmentation de la masse salariale de 45 % sur six ans, lorsqu'on tient compte des fonds de retraite, du salaire et des assurances collectives. Cela inclut une hausse salariale à proprement parler de 25,6 %.

Le comité de négociations a tenu tête à la compagnie et refusé un régime de retraite à deux vitesses, moins avantageux pour les nouveaux travailleurs. Le régime à prestations déterminées a non seulement été maintenu, il a même été bonifié. « Partout les grandes compagnies mettent la hache dans les régimes de retraite à prestations déterminées. À Fermont et Port-Cartier, nous avons refusé de créer deux classes de travailleurs et même réussi à améliorer le régime », explique Alain Croteau, coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord. La rente a en effet été bonifiée de 18 % pour un travailleur qui prendra sa retraite après 30 ans de service.

LA FTQ AU CONGRÈS DU CTC

Du 9 au 13 mai se tenait à Vancouver l'assemblée annuelle du Congrès du travail du Canada (CTC). La délégation du Québec provenait de plusieurs secteurs :

alimentation et commerce, fonction publique, santé, éducation, postes, aérospatiale, automobile, construction, services bancaires, assurances... Ce congrès, avec un taux de participation des plus importants depuis les dernières années, a été centré sur des enjeux qui sont au cœur des préoccupations de nos membres : régimes de retraite, création d'emplois de qualité et bien rémunérés, équité salariale, assurance-emploi, défense des services publics, solidarité internationale, etc. Pour en savoir plus, on peut consulter le site Internet du CTC, à l'adresse congresdutravail.ca



PATRICK RONDEAU

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arseneault

Secrétaire général Daniel Boyer

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Jocelyn Vincent (AIMTA); Louise Monfette (CRFTQ Mauricie et Centre-du-Québec); Louise Tremblay (CRFTQ Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais); Josée Bolduc (CRFTQ Québec et Chaudière-Appalaches); Carole Clément (DS Montérégie); Éric Demers (FTQ-Construction); Clairandrée Cauchy (Métallos); Marc Thomas (ROSEPH); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Jean-François Labonté, Patrick Rondeau (SEPB); Sébastien Goulet (SCEP), François Laporte

(Teamsters); Pierre Laflamme (UES-800); Monique Audet, Isabelle Coulombe, Gilles Chapadeau, Robert Demers, Jean Dussault, Manon Fournier, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Dino Lemay, Claude Maltais, Marie-Josée Naud, Dominique Savoie, FTQ.

Conception graphique Anne Brissette

Photos Clément Allard, Dominique Aylwin, Normand Blouin, Josée Bolduc, Francine Bourre, Isabelle Coulombe, Éric Demers, Martine Doyon, F.C., Manon Fournier, Isabelle Gareau, Patrice

Harvey, Daniel Jalbert, Jean-François Labonté, Raymond Larcher, Jean Laverdière, Réjean Lavigne, Daniel Mallette, Métallos, Jacques Nadeau, Bernard McNicoll, Productions Popcom, Annie T. Roussel, Patrick Rondeau, Alexandre Royer, Syndicat de Champlain (CSQ).

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez QuadGraphics

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 50 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0700-8783



C'EST L'HEURE DES COMPTES!

C'EST LE MESSAGE QUE DES MILITANTS ET DES MILITANTES DES QUATRE COINS DU QUÉBEC ONT LANCÉ À L'OCCASION DE LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS, LE 1^{ER} MAI DERNIER, POUR RAPPELER AU PATRONAT, AUX ENTREPRISES ET AUX TENANTS DE LA PRIVATISATION QU'IL EST TEMPS DE CESSER D'ABUSER DES DROITS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS.

Le thème retenu cette année pour souligner cette fête célébrée depuis 1972 au Québec s'adressait particulièrement aux Quebecor, Electrolux, Wal-Mart de ce monde, qui bafouent les droits des gens, soit en décrétant des lock-out insidieux, soit en fermant leurs portes, non pas à cause d'un manque de rentabilité, mais pour obtenir de plus grands profits.

Les manifestantes et les manifestants ont scandé des slogans dénonçant l'entrave à la syndicalisation par des multinationales, la privatisation des services publics, les primes démesurées aux administrateurs, la subtilisation de milliards de dollars par des banques insatiables. Les messages s'adressaient aussi aux compagnies, trop nombreuses, qui se croient tout permis et celles qui utilisent leurs journaux pour influencer la population et promouvoir un plus grand rôle du secteur privé pour mettre la main sur nos services publics.

La tradition se poursuit en Abitibi



Le Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec a une fois de plus tenu son souper spaghetti annuel. Cent quarante-six repas ont été servis et une somme de près de 1 900 \$ a été amassée. Tous les profits ont été remis à Centraide afin de venir en aide aux organismes de la région. Le président du Conseil régional, André Racicot, ainsi que la coordonnatrice des délégués sociaux et des déléguées sociales et organisatrice de l'événement, Louise Molloy,

tiennent à remercier chaleureusement les bénévoles, les sections locales ainsi que toutes les personnes qui ont participé au succès de ce souper spaghetti.

20 ans de tradition à Trois-Rivières

Pour une 20^e année consécutive, le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec a profité de la Fête du 1^{er} mai pour rendre hommage à des militants pour leur engagement syndical.



Première rangée: Réal Trépanier (SCEP-168), Jacques Aubry (SCEP-222), Luc Lallier (Métallos). Deuxième rangée: Michel Hamelin, vice-président du Conseil, Michel Dupont, conseiller régional FTQ, Alain Lambert, trésorier, Marc St-Cyr, vice-président du conseil, André Fleury, secrétaire et Michel Arsenault, président de la FTQ.

Un coup de main aux travailleurs et aux travailleuses en conflit dans la région de Québec



Plus d'une centaine de personnes étaient présentes au dîner offert par le Conseil régional FTQ de Québec – Chaudière-Appalaches, le vendredi 29 avril.

Les profits de 350 \$ ont été versés au SQEES-298 pour venir en aide à une de leurs sections locales en conflit de travail dans la région de Québec.

Plusieurs membres de la FTQ sont venus donner un coup de main afin d'amasser des fonds pour leurs confrères et consœurs en

conflit de travail. Le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, était de la partie.

L'Outaouais célèbre les luttes populaires et ouvrières



La fête du 1^{er} mai a été l'occasion pour les militants et les militantes de la région de l'Outaouais de décréter le parc Fontaine lieu de commémoration des luttes passées et de rassemblement pour les luttes à venir.

Rappelons qu'il y a de cela plus de deux ans, les organisations membres du Réseau Vigilance Outaouais ont revendiqué l'attribution par la Ville de Gatineau d'un statut patrimonial pour le parc Fontaine afin qu'il soit protégé et reconnu officiellement, afin de demeurer un lieu de rassemblement pour les citoyennes et citoyens de Gatineau.

Une tournée au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean a organisé une tournée des candidats régionaux aux élections fédérales afin de leur transmettre les revendications des travailleuses et des travailleurs membres de la FTQ. Trente-cinq membres provenant de différents syndicats affiliés se sont joints à l'exécutif du Conseil régional FTQ dans cette démarche commune pour le 1^{er} mai et les élections fédérales 2011.



Marcelle Perron, présidente du Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean et Jean-Marc Crevier, conseiller régional FTQ remettent les revendications au député sortant du Bloc dans Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard.

ASSURANCE-EMPLOI

Beaucoup de travail sur les bras

Alors que les conservateurs viennent d'être réélus avec majorité, l'intervention des organisations membres des Sans-Chemise, dont la FTQ, devra redoubler d'efforts.

Les partis d'opposition devront prendre l'initiative et tenter sans relâche et avec détermination de bonifier le régime d'assurance-emploi.

Les Sans-Chemise réclament entre autres :

- ▼ l'amélioration de l'accessibilité au régime d'assurance-emploi;
- ▼ l'augmentation notable du taux de prestations;
- ▼ l'allongement de la période de prestations;
- ▼ la constitution d'une caisse autonome;
- ▼ l'abolition du délai de carence.

En avril dernier, en conférence de presse avec les Sans-Chemise, l'ex-actuaire en chef du Programme d'assurance-emploi, monsieur Michel Bédard, a expliqué qu'avec son budget présenté en mars, le gouvernement Harper comptait aller chercher, entre 2012 et 2016, de nouveaux surplus d'environ 13 milliards de dollars à même les cotisations d'assurance-emploi. On se rappellera qu'en juillet 2010, le même gouvernement s'était définitivement emparé de la réserve de 57 milliards bâtie entièrement par les cotisations des employeurs et des employés de 1996 à 2009.

Une bonification s'impose rapidement. Moins de la moitié des sans-emploi peuvent se prévaloir des prestations d'assurance-emploi. Chez les jeunes, ce sont moins du quart qui y ont accès alors qu'à peine 19% des personnes à temps partiel en bénéficient.

Il est temps que le régime d'assurance-emploi retrouve sa fonction première: celle de protéger les travailleuses et les travailleurs, en leur assurant la sécurité entre deux emplois.

Le NPD, les libéraux et le Bloc doivent en faire leur cheval de bataille!



Une militante du STTP parcourt le chemin de Compostelle pour ses consœurs!

Cathy Verret a quitté Québec à la mi-avril pour se rendre en Europe et entreprendre le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle afin de sensibiliser la population au fait que les femmes enceintes qui travaillent sous juridiction fédérale n'ont pas le droit au retrait préventif et doivent continuer à travailler jusqu'à huit mois de grossesse.

Factrice depuis dix ans à Saint-Georges-de-Beauce et vice-présidente de la section locale 370 de la région de Québec du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), Cathy marchera pendant 70 jours et parcourra 1600 km pour se rendre jusqu'à la Cruz de Ferro (croix de fer) de Foncebadón en Espagne où elle déposera un petit œuf en quartz symbolisant la lutte de ces milliers de femmes.

Un périple suivi de près au Québec

Les membres du STTP suivent de près les aventures de Cathy et attendent avec intérêt les courriels qu'elle envoie régulièrement pour donner des nouvelles de son voyage. « Nous sommes fiers parce qu'il s'agit d'une cause qui nous tient à cœur et pour laquelle nous nous battons depuis plusieurs années. Le voyage de Cathy est une très belle initiative pour sensibiliser la population à cette bataille importante pour les femmes », affirme Christian Martel, directeur national Québec du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Rappelons que contrairement au Québec, où les femmes enceintes ou qui allaitent peuvent, en vertu de la Loi sur la santé et sécurité du travail, se prévaloir d'un retrait préventif ou être réaffectées à un autre poste, le Code canadien du travail qui s'applique aux entreprises sous juridiction fédérale ne prévoit pas les mêmes droits.

Bonne chance Cathy!



Cathy Verret et Christian Martel.

DES INTÉGRATIONS DIGNES DE MENTION

Édouard Mainville, commis d'épicerie

C'EST DANS LA RÉGION DE SHERBROOKE QUE LE SERVICE SPÉCIALISÉ DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SSMO-PH), **TRAVACTION**, A MIS SUR PIED, IL Y A QUELQUES ANNÉES, UN PROGRAMME DE FORMATION EN ALIMENTATION ET COMMERCE POUR UNE CLIENTÈLE D'UNE DIZAINE DE PERSONNES AYANT UN HANDICAP AFIN DE LES INTÉGRER À UN POSTE DE COMMIS DANS UN COMMERCE D'ALIMENTATION.

Cette formation très complète comporte notamment l'apprentissage des différents services à la clientèle offerts en magasins. On y aborde également les règles obligatoires d'hygiène, les mesures préventives prévues à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, ainsi que la certification requise par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

C'est grâce à cette formation qu'Édouard Mainville est aujourd'hui commis d'épicerie au Marché Le Végétarien à Sherbrooke et membre du syndicat des TUAC-500. Une preuve que l'entente tripartite employeur, syndicat et SSMO-PH rapporte à tout le monde.



Maxime Desbiens: aide-cuisinier

L'histoire de Maxime Desbiens est un bel exemple de combativité. Déficient intellectuel léger et dysphasique de type sémantique/pragmatique, Maxime vit avec des déficits d'expression et de compréhension. Habituellement, les personnes ayant ce genre de handicap exercent un travail routinier comprenant des tâches simples et répétitives, car elles font face à des difficultés de production par rapport à la moyenne des travailleurs et des travailleuses.

Maxime a été embauché comme plongeur à l'hôtel Le Georgesville, en Beauce, et intégré et maintenu en emploi par le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de Chaudière-Appalaches. La section locale 9400 du Syndicat des Métallos a participé au processus d'intégration. Après quelque temps, Maxime s'est intéressé au travail accompli par les aides-cuisiniers et a décidé d'en informer son employeur. Celui-ci, non sans hésitation, lui a fait confiance et lui a appris les tâches réservées à un aide-cuisinier. Lentement mais sûrement, Maxime s'est senti de plus en plus à l'aise à accomplir ses nouvelles tâches et est devenu, selon les dires de l'employeur, un élément incontournable dans la cuisine renommée de cet hôtel qui non seulement dessert un restaurant, mais prend en charge des banquets pouvant servir jusqu'à 400 convives.

Une autre preuve des habiletés et des compétences d'une personne handicapée.

Vous pouvez voir les capsules vidéo d'Édouard et de Maxime sur le site du projet:

www.ftq.qc.ca/travaillonsensemble



Maxime Desbiens

CAMP DE FORMATION DES JEUNES DE LA FTQ Pour plus de solidarité, les jeunes se mobilisent

La solidarité et la nécessaire mobilisation qui l'accompagne sont des sujets au cœur des débats du prochain camp de formation des jeunes de la FTQ, qui se déroulera à l'Hôtel Le Chantecler à Sainte-Adèle, les 28, 29 et 30 septembre prochain.

Cette « retraite fermée » de trois jours est un moment exceptionnel pour approfondir des dossiers syndicaux et sociopolitiques par des échanges entre jeunes militants et militantes de tous les secteurs d'activité. Tous les domaines de la vie sont sur la sellette: la mobilisation syndicale pour contrer l'effritement du rapport de force dans nos milieux de travail; la

mobilisation sociale dans des secteurs diversifiés, par exemple en matière d'éducation, de solidarité internationale ou de politique énergétique québécoise; la mobilisation politique comme moyen d'appuyer nos revendications syndicales et sociales.

L'invitation est lancée aux jeunes de 35 ans ou moins, qu'ils soient déjà actifs dans leur syndicat ou qu'ils commencent tout juste à s'intéresser à la vie syndicale. Les affiliés de la FTQ et les conseils régionaux qui délégueront ces jeunes peuvent d'ailleurs utiliser la participation au camp comme moyen de... mobilisation.



Les affiliés de la FTQ et les conseils régionaux ont déjà reçu une convocation officielle. Le formulaire d'inscription est aussi disponible sur le portail de la FTQ: www.ftq.qc.ca, onglet *Jeunes*. On y trouvera aussi l'ordre du jour des activités lorsqu'il sera finalisé.

Les membres du SCEP rendent hommage à René Roy

La rencontre annuelle des sections locales du SCEP-Québec s'est tenue les 3 et 4 mai derniers à Trois-Rivières. Cet événement a permis aux quelque 300 délégués et déléguées de discuter, d'échanger et de s'informer. Des allocutions portant sur les gaz de schiste, les nouvelles utilisations du bois et l'utilisation de l'éthanol étaient parmi les sujets à l'ordre du jour. La question de l'éthique a aussi été abordée avec une présentation suivie de discussions en atelier sur le sujet.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, ainsi que le secrétaire général, Daniel Boyer, se sont adressés aux délégués. Un hommage a été rendu au secrétaire général sortant de la FTQ, René Roy, qui provient du SCEP et qui a pris sa retraite lors du dernier congrès de la FTQ.



Joseph Gargiso, vice-président administratif du SCEP-Québec, René Roy, secrétaire général sortant de la FTQ, et Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec.

RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE SUR LES APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

Le secteur public accuse du retard!

Une cinquantaine de personnes ont assisté au dévoilement des résultats de la troisième recherche sur les approvisionnements responsables réalisée par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM), le 5 mai dernier, à la Grande Bibliothèque de Montréal. Cette recherche, basée sur les informations publiques des organisations, vise à faire un portrait global des pratiques en matière d'achats responsables au Québec. La CQCAM ne fait la promotion d'aucune entreprise ou organisme public, mais invite ces derniers à réfléchir et à agir dans le domaine de l'approvisionnement responsable, intimement lié à nos habitudes de consommation.

Cette année, la Coalition s'intéresse spécifiquement aux pratiques du secteur public. Trente organisations ont été analysées dans quatre secteurs. Il s'agit des secteurs municipal, de la santé, de l'éducation et des organismes publics. Les premiers résultats dévoilent une note moyenne de 19,4 sur cent pour l'ensemble des orga-



nismes ciblés. Par contre, pour les 12 organismes sur 30 ayant une politique d'achats responsables ou un code de conduite, la moyenne passe à 43,4 %. Ces résultats sont basés sur une grille d'analyse éprouvée et reconnue dans le milieu.

En tête de liste, nous retrouvons l'Université de Sherbrooke, la SAQ, Hydro-Québec et l'Université Laval. Les mauvais élèves cette année sont: le CSSS Lucille-Teasdale, le CHUQ, la Ville de Gatineau, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, le CHUS et la Ville de Sherbrooke. Il est intéressant de noter que le secteur universitaire et les organismes gouvernementaux sont ceux qui obtiennent les meilleurs résultats. Par contre, les sec-

teurs de la santé, des commissions scolaires et des cégeps, s'en tirent misérablement.

La CQCAM estime qu'une plus grande place devrait être occupée par l'ensemble des acteurs concernés dans ce genre de pratique pour atteindre de meilleurs résultats. De plus, on dénote un certain retard du secteur public comparativement au secteur privé. La plus grande problématique concernant les pratiques de consommation gouvernementale est liée à la *Loi sur le développement durable* qui invite les organismes, sur une base volontaire, à se doter d'une politique d'achats responsables.

La CQCAM réclame depuis plusieurs années une législation plus ferme en matière d'achats responsables. Finalement, le gouvernement du Québec doit créer de meilleurs espaces de concertation concernant cet enjeu et s'attarder à l'importance de l'implication et de la mobilisation des acteurs de l'approvisionnement responsable, qu'ils soient internes ou externes.

Métier: Chauffeure d'autobus

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.

« Le plus beau métier du monde! »

Nadia Beaulieu est chauffeure d'autobus scolaire depuis plus de douze ans. La compagnie pour laquelle elle travaille embauche plus de 140 chauffeurs qui parcourent 109 circuits différents dans la banlieue est de Montréal et dans la région de Lanaudière.

Comme tous ses confrères et ses consœurs, Nadia travaille avec un horaire brisé. Elle a choisi un horaire de 20 heures/semaine dans sa ville, Lavaltrie.



Une journée typique dans la vie de Nadia

Nadia fait, par choix, un des plus petits circuits de la compagnie. Sa journée débute à 7 h le matin. Comme la plupart de ses collègues qui travaillent en région, l'autobus de Nadia est stationné dans son entrée de maison. Elle embarque son premier élève à 7 h 15 à Lavatrie. Elle fera dix-neuf arrêts avant d'arriver à la première école où elle dépose trois élèves à 8 h.

« Dans notre région, c'est pratiquement du porte-à-porte, car il y a beaucoup de rangs ». Quelques minutes plus tard, elle dépose les autres élèves à la deuxième école et son premier quart de travail est terminé. Elle reprend un autre circuit à 15 h pour revenir chez elle un peu avant 16 h. En plus du temps passé avec les jeunes, son travail consiste aussi à faire l'inspection de son autobus, l'entretien d'usage, le lavage, les pleins d'essence, etc.



NORMAND BLOUIN

Nadia transporte 36 élèves le matin et 44 le soir. Des jeunes âgés de 5 à 16 ans. « Pas besoin de vous expliquer pourquoi la patience est la qualité la plus importante pour être chauffeure! Mais il faut aussi évidemment aimer les jeunes », ajoute Nadia.

C'est vraiment par choix que Nadia a décidé de faire ce métier. « Je n'ai jamais envisagé travailler derrière un bureau. En plus, j'adore conduire et ce travail me permet, comme mère monoparentale, d'avoir un horaire compatible avec celui de mes enfants. »

Le militantisme syndical: une affaire de famille

L'implication syndicale allait de soi pour cette fille de syndicaliste qui a été élue comme agente de griefs il y a quatre ans. « Pour moi c'est une philosophie de vie. On s'implique parce qu'on y croit et on est

convaincu que notre action syndicale peut changer les choses. »

Un métier mal reconnu

Les six syndicats de chauffeurs d'autobus affiliés à la FTQ sont soit en cours de négociation ou en préparation du renouvellement de la convention collective. Les mois qui viennent risquent de voir monter la température car les enjeux sont nombreux: les salaires bien sûr, les heures de travail, les congés, la formation... mais surtout une plus grande homogénéisation des conditions de travail pour des groupes dont les caractéristiques varient d'un endroit à l'autre.

Merci à Jean Labelle du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298, d'avoir rendu cette entrevue possible.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Nouvelles réalités; nouvelles responsabilités

HAROLD ARSENEAULT EST PRÉSIDENT DE LA SECTION LOCALE 7531 DES MÉTALLOS; UNE SECTION LOCALE COMPOSÉE QUI COMPTE QUELQUE 1000 MEMBRES RÉPARTIS DANS UNE VINGTAINE D'UNITÉS LOCALES. CES UNITÉS LOCALES OU SECTIONS LOCALES SE RETROUVENT AU SEIN D'ENTREPRISES PRODUISANT DANS DES DOMAINES TRÈS VARIÉS.

En tant que président, Harold Arseneault est libéré à temps plein depuis plusieurs années pour assurer le service aux membres. En règle générale, il s'agit de dossiers touchant la négociation collective, le règlement des griefs, l'application des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que la communication avec les membres. Tout cela constitue une tâche exigeante et parfois complexe. D'autant plus complexe, aux dires de Harold, que les milieux de travail changent :

« Nous faisons face à de nouvelles réalités pour lesquelles nous ne sommes pas toujours préparés et pour lesquelles nous devons trouver des solutions. Par exemple, nous représentons un nombre de plus en plus important de travailleurs agricoles étrangers, phénomène assez récent au Québec. Cette situation amène la section locale à réfléchir sur l'activité que nous

devons organiser pour ces travailleurs migrants: la problématique de la langue du travail; l'intégration syndicale; la prise en compte des lois du travail et de la réglementation applicable. Comme on le sait, les travailleurs agricoles que nous accueillons au Québec sont surtout mexicains et guatémaltèques; ceux-ci, pour la vaste majorité, ne parlent pas français.

Notre syndicat, les Métallos, s'inquiète des conséquences du fait que dans certains lieux de travail il n'y ait pas de langue commune, situation qui complique la compréhension des règles de fonctionnement du milieu de travail, notamment la gestion de la santé et de la sécurité au travail; mentionnons l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'autres produits utilisés par les travailleurs agricoles, matières souvent qualifiées de dangereuses et largement utilisées. Comment le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) peut-il être

compris si on ignore les langues officielles du pays? Les travailleurs agricoles ne sont pas les seuls en cause; le Québec accueille de plus en plus de personnes immigrantes qui se retrouvent rapidement sur le marché du travail et, dans certains cas, dans nos unités syndicales.

Lorsque vient le temps d'accueillir et de servir ces nouveaux membres, nous sommes parfois confrontés aux difficultés linguistiques, c'est-à-dire la capacité de se comprendre mutuellement dans l'exécution du travail autrement que par l'affichage d'images et de pictogrammes. La vie syndicale ne se construit pas à partir d'images et de pictogrammes; elle se construit par la communication interpersonnelle. Or, lorsque cette dimension de la vie syndicale est absente, le dialogue entre les membres est difficile, voire presque impossible dans certains cas. Par conséquent, l'accès à l'exercice de ses droits fondamentaux est alors difficilement praticable.



Harold Arseneault, président de la section locale 7531 des Métallos.

Si nous voulons que ces travailleurs migrants et immigrants, ignorants de la langue française, soient à l'aise parmi nous, n'y a-t-il pas lieu que l'État investisse davantage dans la francisation? En adoptant la loi 101 en 1977, le Québec s'est donné comme projet de société celui d'avoir le français comme langue commune... et cela pour tout le monde.»

MÉTALLOS

De génération en génération... jamais sans les jeunes

POUR SOULIGNER LE 5^e ANNIVERSAIRE DU RÉSEAU EN MONTÉRÉGIE, LES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX (DS) SE SONT RÉUNIS AUTOUR DU THÈME *DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION... JAMAIS SANS LES JEUNES*, LORS DE LEUR RENCONTRE ANNUELLE DU 21 AVRIL DERNIER.

Une cinquantaine de militantes et de militants étaient réunis à Brossard pour échanger et réfléchir sur cette question qui préoccupe de plus en plus nos syndicats affiliés, avec l'arrivée massive des jeunes dans les milieux de travail.

La conférence de Marc Éthier, psychothérapeute et consultant en ressources humaines, avait pour but de mieux démontrer l'importance des comportements et des interactions entre les personnes. À partir d'un exercice individuel sur les attitudes dominantes de chaque personne, M. Éthier a expliqué les principaux traits de caractère et les types de personnalité qu'on retrouve dans la vie de tous les jours.

On a aussi parlé de l'importance du respect, de la reconnaissance, de la considération, de l'implication et de la collaboration, autant de valeurs qui nous ressemblent et qui nous rassemblent dans l'entraide syndicale, que l'on soit jeune... ou plus expérimenté.

La détresse psychologique au travail

À la demande générale, l'après-midi a été consacré à du travail en ateliers. La synthèse menée avec brio par Isabelle Coulombe, du service de l'éducation de la FTQ, a permis un premier constat: la détresse psychologique au travail est assurément le sujet de l'heure et les DS veulent en entendre parler.

D'ailleurs, des résolutions votées au dernier congrès de la FTQ demandent qu'on se penche sur les liens qui existent entre les dépendances et les troubles de santé mentale. Une activité de réflexion aura lieu au cours du présent mandat.

Daniel Boyer rend hommage aux DS

Le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, a rendu un hommage bien senti aux militantes et aux militants qui se dévouent pour rendre les milieux de travail plus humains. Il a partagé sa vision du travail accompli par les DS, un dossier qui lui tient particulièrement à cœur.



DANIEL MALLETTE

JOURNÉE MONDIALE DE LA PRÉVENTION DU SUICIDE

Les délégués sociaux et les déléguées sociales de la FTQ à l'avant-scène

Trois suicides par jour au Québec. La Côte-Nord, la Mauricie, le Centre-du-Québec, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Estrie enregistrent les taux les plus élevés. Mais c'est partout que les statistiques, même les plus basses, atteignent des niveaux intolérables.

Le 10 septembre prochain, la planète tout entière soulignera la Journée mondiale de la prévention du suicide 2011. L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) a décidé pour cette occasion d'exprimer sa reconnaissance au réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ. Du 5 au 10 septembre prochain, des affiches et des cartes postales seront diffusées à travers la province.

L'Association souligne le rôle primordial que joue le réseau dans la prévention du suicide dans les milieux de travail. Celui-ci sait repérer les signes de détresse, référer les personnes suicidaires aux ressources d'aide et susciter la confiance ainsi que le dialogue. Il tisse ainsi la solidarité humaine essentielle à la prévention.

L'AQPS regroupe une centaine de membres, dont 33 centres de prévention du suicide, des organisations impliquées dans cette cause, des endeuillés, des chercheurs et des citoyens. On peut consulter son site Internet: www.aqps.info

Pour en connaître plus sur le réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales de la FTQ, consultez le portail de la FTQ: www.ftq.qc.ca, menu Réseau d'entraide.



LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Un réseau actif et dynamique!

C'EST SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR ET DE LA CORDIALITÉ QUE LES DÉLÉGUÉES SOCIALES ET LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX (DS) DES RÉGIONS DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES SE SONT RÉUNIS LES 28 ET 29 AVRIL DERNIER. SOIXANTE-QUINZE DS ONT PU PROFITER DE DEUX JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION SUR LA THÉMATIQUE *COMPRENDRE POUR CONCILIER*.

Plusieurs invités, dont le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, le président du conseil régional, Sébastien Boies, et le directeur général de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Pierre Métivier, ont salué le travail des DS et les ont félicités pour leur apport important dans les milieux de travail comme dans leur communauté.



ISABELLE COULOMBE

Des ateliers de discussion ont permis aux DS d'échanger sur leurs expériences d'intervention, plus particulièrement sur les bonnes expériences de référence vers des services publics, et les difficultés rencontrées dans une relation d'aide. D'intéressantes conférences ont retenu l'attention des participantes et des participants. Le CSSS-Littoral a présenté son programme Crise-Famille-Ado-Enfance. Sous le titre accrocheur *L'homme qui parlait aux autos*, Caroline Huot de l'organisme communautaire *La Boussole* a présenté les attitudes et les comporte-

ments à privilégier et à éviter avec une personne souffrant de troubles de santé mentale. Carmen Trotter est venue présenter l'Association des Intervenants en Toxicomanie du Québec.

Lyne Guay, psychothérapeute, a aussi retenu l'attention avec sa conférence sur la vie en couple. Soulignons aussi le touchant témoignage d'un délégué social de la région qui a dû conjuguer avec diverses émotions et réactions de son entourage à la naissance de son enfant atteint d'une malformation cardiaque.

Un grand merci à Steve Poulin et à son équipe qui ont permis de faire de cette dixième rencontre un franc succès!

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Les éducatrices et les éducateurs méritent mieux!

Du 16 au 20 mai derniers s'est tenue la Semaine des services de garde en milieu scolaire, sur le thème *Entretiens tes liens*.

La FTQ, ainsi que ses syndicats affiliés dans ce secteur, le SEP-B-Québec, l'UES-800 et le SCFP, ont profité de l'occasion pour souligner le travail des 12 600 travailleuses et travailleurs qui œuvrent auprès de 230 000 enfants du Québec, et pour revendiquer une meilleure reconnais-

sance et une revalorisation de cet emploi.

Sans les services de garde en milieu scolaire, c'est la vie de tous les jours qui serait chamboulée, rendant plus difficiles l'organisation de la vie familiale et la conciliation travail-famille. Même si ce travail n'est pas très visible, il contribue grandement au développement des enfants et il doit être reconnu pour ce qu'il est.

Pour assurer cette pleine reconnaissance, les exigences professionnelles doivent être modifiées. La FTQ et ses syndicats estiment qu'un diplôme d'études collégiales est essentiel, tout en assurant une équité certaine entre les personnes qui travaillent dans les écoles et celles qui assurent la garde des enfants en milieu préscolaire.

La pénurie de main-d'œuvre qui commence à se faire

sentir a tout à voir avec cette réalité. Lorsqu'on ajoute la précarité des emplois, les horaires brisés et le faible niveau de salaire, on a vite compris que bien peu de personnes y voient un avenir intéressant.

Plus des trois quarts des emplois en service de garde sont à statut précaire, avec un horaire de quelques heures brisées sur une plage de 12 heures, des mises à pied

annuelles dans la période estivale, et un salaire moyen de 22 700 \$ par année.



Le coordonnateur FTQ des services de garde en milieu scolaire, Jean-François Labonté.

JEAN-FRANÇOIS LABONTÉ

Air Canada doit se conformer à la loi

LE 16 MARS DERNIER, PLUS DE 1000 MEMBRES DU SYNDICAT DES MACHINISTES SE SONT REGROUPÉS À L'AÉROPORT PIERRE-ELLIOT-TRUDEAU DE MONTRÉAL POUR MANIFESTER. LES MEMBRES TENAIENT À DÉNONCER PUBLIQUEMENT L'INACTION DU GOUVERNEMENT HARPER EN RAPPORT AVEC LA LOI SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU CAPITAL D'AIR CANADA. DES MANIFESTATIONS D'APPUI SE SONT TENUES SIMULTANÉMENT À WINNIPEG ET VANCOUVER.



Selon cette loi, la compagnie Air Canada est tenue de maintenir des centres de révision dans trois villes canadiennes: Montréal, Winnipeg et Toronto. Or, Air Canada a récemment vendu sa division de maintenance à la compagnie Aveos Fleet Performance. Le syndicat prétend qu'en procédant ainsi, Air Canada contrevient à la Loi puisqu'elle ne détient plus qu'une participation minoritaire dans Aveos.

Malgré des appels répétés et différentes interventions auprès du gouvernement, le ministre des Finances James Flaherty, responsable de l'application de la Loi, refuse toujours d'intervenir. Au cours des derniers mois, le syndicat a multiplié les interventions à Ottawa. Le Comité permanent des transports de la Chambre des communes avait d'ailleurs accepté de débattre de la situation avant le déclenchement des élections fédérales.

Décidé à ne pas se laisser faire, le Syndicat des machinistes a entamé des démarches juridiques pour obtenir gain de cause. Dans une requête déposée à la Cour supérieure de l'Ontario, le syndicat espère obtenir un jugement obligeant Air Canada à se conformer à la Loi.

L'enjeu est de taille puisque des milliers d'emplois sont menacés. La compagnie Aveos a en effet procédé à l'acquisition d'Aeroman TACA au Salvador. Cette compagnie possède entre autres des facilités de maintenance capables d'accueillir la plupart des avions de la flotte d'Air Canada.

Sachant que le contrat de maintenance des avions d'Air Canada par Aveos se termine en 2013, le syndicat s'inquiète de la perte de près de 3000 emplois directs au profit du Salvador. Le président d'Air Canada a d'ailleurs mentionné à ses employés lors de sa récente tournée canadienne que: «Après 2013, si Aveos veut continuer à faire la maintenance de nos avions, il se devra d'être le plus bas soumissionnaire.»



INQUIÉTUDES DANS LE MILIEU....

Un débat a été lancé récemment sur la maintenance des avions effectuée dans les pays du tiers-monde à la suite de la déchirure du fuselage d'un avion d'une compagnie aérienne américaine. Les membres de l'AIMTA affectés à la maintenance s'interrogent sur l'impact qu'une telle relocalisation pourrait avoir sur la sécurité aérienne au pays.

Forum international de l'économie sociale et solidaire

POUVOIRS PUBLICS ET SOCIÉTÉ CIVILE, TEL EST LE THÈME SUR LEQUEL SE TIENDRA LE FORUM INTERNATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DU 17 AU 20 OCTOBRE PROCHAIN À MONTRÉAL.

Personne ne s'ennuiera à ce Forum rempli d'activités diverses. Visites dans plusieurs régions du Québec, exposés, table ronde, déjeuner-conférence, sessions de travail, soirée culturelle et séance de clôture, voilà ce qui attend les participants et les participantes à cet événement d'envergure.

Plusieurs sujets y seront abordés, dont l'économie sociale dans les politiques publiques, la finance et le commerce solidaires, la sécu-



rité et la souveraineté alimentaires, le dialogue avec les banques de développement international, l'emploi et le travail dans l'économie sociale, le développement local et territorial ainsi que le rôle des institutions et des organisations internationales.

La séance de clôture permettra d'aborder les perspectives d'avenir pour les politiques publiques et le développement de l'économie sociale et solidaire.

Le 17 octobre, pour souligner l'ouverture, un coquetel et un buffet seront servis en présence du premier ministre Jean Charest, Ghislain Picard, chef des Premières Nations, Gérald Tremblay, maire de Mont-

réal, Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale, le Malien Madani Coumaré, l'Équatorienne Magdalena Leon, François Vaudreuil, président de la CSD et Michel Arsenault, président de la FTQ.

La FTQ, la CSN et la CSD invitent par ailleurs les participantes et les participants issus des organisations syndicales à une rencontre en soirée le 19 octobre, en présence de représentants de la Confédération syndicale internationale (CSI), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Centrale unique des travailleurs du Brésil.

Vous êtes invités à vous inscrire auprès d'Isabelle Coulombe, par téléphone (514 383-8027) ou par courriel icoulombe@ftq.qc.ca.

CHAPEAU LES FILLES ET EXCELLE SCIENCE

La FTQ lève son chapeau aux lauréates et salue leur détermination!

C'est avec plaisir et conviction que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a contribué, pour une 13^e année consécutive, au concours *Chapeau les filles!*, une initiative originale qui valorise la diversification des choix de carrières des femmes qui choisissent une profession ou un métier majoritairement masculin.

La FTQ a remis trois prix Équité de 2 000 \$ chacun pour les volets formation technique, professionnelle et universitaire. La contribution de la FTQ à *Chapeau, les filles!* comprend également une commandite de 5 000 \$ pour contribuer à la promotion du concours et encourager la participation des jeunes filles et des femmes dans toutes les régions du Québec.



La vice-présidente de la FTQ, Monique Côté, était présente au gala national le 3 mai dernier. En remettant les prix aux lauréates, elle a souligné leur détermination à poursuivre leurs rêves au-delà des stéréotypes et malgré les nombreux défis à relever. «En sortant des sentiers battus, c'est la cause de toutes les femmes qu'elles font avancer», a-t-elle ajouté.

Monique Côté, vice-présidente de la FTQ remet deux prix *Chapeau, les filles!* à Diane Guertin et Julie Gagné et un prix *Excellence Science* à Mélanie Tétrault-Friend.

PARTAGEZ LA FIERTÉ

Participez au brunch FTQ!

DU 9 AU 14 AOÛT 2011, LES CÉLÉBRATIONS DE LA FIERTÉ MONTRÉAL 2011 BATTRONT LEUR PLEIN. POURSUIVANT DANS UNE TRADITION IMPLANTÉE DEPUIS MAINTENANT PLUS DE TRENTE ANS, LA SEMAINE CULMINERA LE DIMANCHE 14 AOÛT À 13 H, DANS UN DÉFILÉ DES PLUS COLORÉS OÙ PLUS DE 150 000 PERSONNES SONT ATTENDUES.

La tradition s'est implantée il y a maintenant plus de trente ans, peu après que le Québec ait été reconnu, en 1977, comme le premier endroit en Amérique du Nord à interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Le comité des droits des GLBT (gais, lesbiennes,

bisexuels et trans) de la FTQ s'est à nouveau associé aux Célébrations et organise un brunch lors de la Journée communautaire qui aura lieu le samedi 13 août 2011, au cours duquel le ministre Jean-Marc Fournier viendra discuter de sa politique de lutte contre l'homophobie. En présence du président de la FTQ,

Michel Arsenault, le comité FTQ profitera de l'occasion pour expliquer ses préoccupations et son plan d'action.

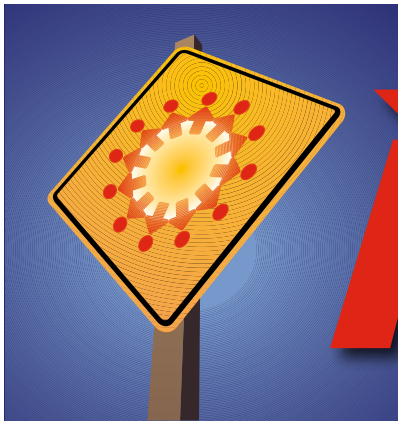
L'événement aura lieu le 13 août, à midi, à l'Hôtel Place Dupuis de Montréal, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert.

Les personnes intéressées à s'inscrire au brunch FTQ sont priées de s'adresser à Manon Fournier, par téléphone 514 383-8039 ou par courriel:

mfournier@ftq.qc.ca

On peut aussi consulter le site Internet:

www.fiertemontrealpride.com



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, MAI-JUIN 2011

La CLP lève l'ambiguïté sur l'article 28 LATMP

LE 14 AVRIL 2011, LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES (CLP) A RENDU UNE DÉCISION¹ QUI VIENT CLARIFIER LES NOTIONS RELIÉES À L'ARTICLE 28 DE LA LOI SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES (LATMP).

Depuis son entrée en vigueur en 1985, les dispositions de l'article 28 ont suscité plusieurs débats devant le tribunal. Le président de la CLP et juge administratif en chef, dans le but de dégager une certaine cohérence des décisions, a mis en place un banc de trois commissaires comme le prévoit l'article 422 de la Loi.

Rappelons que l'article 28 introduit une présomption qui vise à alléger et à simplifier la preuve, pour le travailleur, de l'existence d'une lésion professionnelle. En effet, ce dernier est présumé avoir subi une lésion professionnelle lorsque les trois conditions suivantes, prévues à l'article 28, sont réunies :

1. Le travailleur subit une blessure...
2. sur les lieux du travail et...
3. alors qu'il est à son travail.

Le tribunal met aussi en garde ceux qui seraient tentés d'ajouter d'autres critères à ces trois conditions et ainsi dénier de tout son sens le texte de la loi.

Tout d'abord, les commissaires rappellent que la LATMP a pour principal objet la réparation des lésions professionnelles, ce qui en fait une loi à caractère social et réparateur et qu'elle doit donc recevoir une interprétation large et libérale. Une preuve prépondérante qui démontre l'absence de relation entre l'événement et la blessure alléguée, une preuve relative à l'apparition d'une lésion liée à l'évolution naturelle d'une condition personnelle préexistante, ou une preuve que l'accident n'est pas survenu par le fait ou à l'occasion du travail, sont les seuls motifs pouvant être utilisés pour renverser la présomption. Parmi les motifs souvent invoqués mais qui ne permettent pas de renverser la présomption, mentionnons :

1. L'absence d'un événement imprévu et soudain;
2. Le fait que les gestes posés sont habituels et normaux;
3. L'existence en soi d'une condition personnelle.

Les commissaires insistent ensuite sur le fait qu'une fois la présomption établie, le travailleur est dispensé de faire la preuve de la survenance d'un événement imprévu et soudain.

Le tribunal procède aussi à une analyse des trois conditions de la présomption. Puisque la LATMP ne définit pas la notion de blessure, c'est l'élément qui soulève le plus de controverse. L'interprétation des termes « qui arrive sur les lieux du travail » et la notion « alors que le travailleur est à son travail », fait également l'objet de l'analyse. Le tribunal réitère que l'interprétation donnée aux trois éléments constitutifs de la présomption doit être faite de façon large et libérale.

La décision revêt une grande importance, car toute la question de l'application de l'article 28 et de l'interprétation de ses éléments constitutifs a donné lieu à un très grand nombre de litiges. Une revue des banques de données de la CLP et de la CALP permet de constater que l'article 28 est mentionné à plus de 10 000 reprises depuis son entrée en vigueur en 1985.

Ceux et celles qui ont suivi la formation spécialisée « plaidiers et plaideuses à la CLP », offerte depuis 1989 par le service de l'éducation de la FTQ, auront le sentiment d'un déjà-vu à la lecture de cette décision. Rappelez-vous de l'arrêt *Theed*, des décisions de la Cour d'appel du Québec *Chaput, Desrochers, Antenucci et Lapointe*. En fait, toutes les notions liées à l'article 28 et enseignées dans cette formation spécialisée se retrouvent dans l'analyse des trois commissaires et sont confirmées par le tribunal.

1. Bernadette Boies et C.S.S.S. Québec-Nord, CLP 401077-31-1002.

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

Une discrimination à triple dimension

C'EST EN CONFÉRENCE DE PRESSE, EN AVRIL DERNIER, QUE LES AIDES DOMESTIQUES SONT REVENUES À LA CHARGE POUR DEMANDER D'ÊTRE PROTÉGÉES PAR LA CSST EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL, COMME C'EST LE CAS POUR LES AUTRES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES. PAR LA VOIX DE LA COALITION LA CSST POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DOMESTIQUES, ELLES ONT DEMANDÉ À LA MINISTRE DU TRAVAIL DU QUÉBEC, LISE THÉRIAULT, DE REVOIR UN PROJET DE LOI DÉPOSÉ EN JUIN 2010 ET QUI EST MORT AU FEUILLETON DEPUIS FÉVRIER DERNIER.

Ce projet de loi résultait d'un avis rendu par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse plus de deux ans auparavant, soit en décembre 2008. L'avis jugeait discriminatoire l'exclusion des travailleuses domestiques des protections liées à la santé et à la sécurité du travail.

Il faut aussi savoir que la discrimination envers

les aides domestiques est à triple dimension : elle est fondée sur le sexe, sur la race et sur la condition sociale.

La FTQ était présente à la conférence de presse pour exiger réparation, par la voix de Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ.

Cette dernière a demandé que la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, se mêle

du dossier. On sait que 90 % des aides domestiques sont des femmes immigrantes et sous-payées.

« Ces femmes, a expliqué Louise Mercier, n'ont pas souvent la possibilité de se faire entendre puisqu'elles ne parlent pas notre langue. Lorsqu'un accident de travail ou une maladie professionnelle survient, elles tombent tout simplement dans l'oubli, puisque leur employeur ne cotise pas à la CSST. »

Du côté du patronat

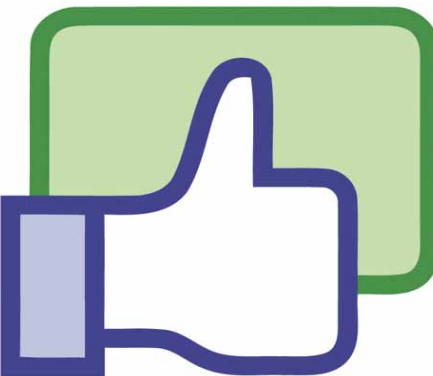
Dans un communiqué publié le lendemain de la conférence de presse, Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec, n'y allait pas de main morte :

« Nous demandons instamment à la ministre du Travail de ne pas assujettir les aides domestiques au régime de santé et de sécurité du travail. Dans un contexte où les coûts du régime sont assumés entièrement par l'ensemble des employeurs, il nous semblerait tout à fait inapproprié d'alourdir encore davantage la charge de taxes sur la masse salariale assumée par ces derniers et, ainsi, nuire à leur compétitivité. »

Le message a le mérite d'être clair : les règles comptables et économiques doivent prévaloir sur la protection de la santé et de la sécurité des aides domestiques. C'est inacceptable.



Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ.



Devenez ami de la FTQ sur Facebook et suivez l'actualité syndicale

213 MORTS EN 2010 À CAUSE DU TRAVAIL

Perdre sa vie en voulant la gagner

« Au Québec, la CSST a recensé 213 décès en 2010 à cause du travail. C'est une augmentation importante, plus de 15 %, par rapport aux 185 enregistrés en 2009 et c'est toujours dans le secteur du bâtiment et des travaux publics que l'on en retrouve le plus grand nombre, soit 52. Au deuxième rang, le secteur des mines et des carrières en compte 27. Quant aux accidents et aux maladies professionnelles, on en dénombre des dizaines de milliers cette année encore. La violence, les blessures, l'usure prématurée mais par-dessus tout la mort, ne devraient jamais, au grand jamais, faire partie de la job ! Un seul décès ou même une seule blessure à cause du travail, c'est déjà trop », dit le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Une minute de silence à la mémoire de nos confrères et consœurs

En plus du cortège funèbre, les trois centrales ont également demandé qu'une minute de silence soit observée à 10 h, à la mémoire des camarades tués ou blessés au travail. Par ailleurs, chacun des députés de l'Assemblée nationale a reçu une lettre personnalisée qui dénonce leur peu d'intérêt pour le sort de tous ces gens qui ont soit perdu leur vie à vouloir la gagner ou ont été blessés.

Les trois centrales dénoncent encore une fois le refus obstiné des employeurs à la mise en place de mesures concrètes en prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Éliminons les dangers à la source!

Plusieurs moyens existent pour assurer une meilleure prévention dans nos lieux de travail, voici nos revendications :

☞ L'application de tous les éléments de la Loi sur la santé et la sécurité du travail à tous les secteurs d'activité.
En effet, près de 30 ans plus tard, plus de 85 % des travailleuses et des travailleurs ne sont toujours pas couverts par les outils de prévention prévus à la loi (comités paritaires de santé et de sécurité du travail, nomination de représentantes et de représentants à la prévention, programmes de prévention, programmes de santé).

☞ Un accroissement du nombre d'inspectrices et d'inspecteurs de la CSST (qui est d'environ 300).

☞ Une véritable implication des employeurs dans la prévention des accidents et des maladies du travail.

Ce n'est que par une véritable prévention que nous réussirons à éliminer les dangers à la source.



Dans le monde

Le 28 avril 2010, pas moins de 14 millions de personnes ont pris part à quelque 10 000 activités organisées dans 110 pays en commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail.

Historique

1914

Le 28 avril a été choisi parce que c'est ce jour-là, en 1914, qu'a été adoptée en Ontario la première loi canadienne en santé et en sécurité au travail.

1984

Le Congrès du travail du Canada souligne cette journée.

1991

Le gouvernement canadien reconnaît le 28 avril comme Jour de deuil national.

1996

Les membres du Global Unions profitent du 28 avril pour allumer une bougie aux Nations unies en hommage aux travailleuses et aux travailleurs morts, blessés ou malades afin de promouvoir des changements positifs.

2001

Le 1^{er} mai, la CSN, la CSD, la CSQ et la FTQ rencontrent le premier ministre du Québec et demandent au gouvernement d'adhérer formellement à cette journée.

2002

Depuis 2002, chaque année, l'Assemblée nationale adopte une motion pour commémorer le 28 avril.

2004

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL), organisation fondatrice de la Confédération syndicale internationale (CSI) avec la Confédération mondiale du travail, proclame le 28 avril, « journée internationale ».

2005

Des démarches sont entreprises auprès des Nations unies pour demander l'adoption d'une résolution concernant le 28 avril.

2006

Lors de la fondation de la Confédération syndicale internationale (CSI), un appel est lancé pour la reconnaissance du 28 avril.

2009

Le 10 juin 2009, l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité le projet de loi 35. Il vise une actualisation des amendes pour les employeurs fautifs et des pénalités supplémentaires pour ceux qui récidivent.

2010

Le 9 juin, adoption de la Loi proclamant le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail.

Décès reconnus par la CSST du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010
ACCIDENT	82	92	62	94
MALADIE	125	103	123	119
TOTAL	207	195	185	213

Nombre et causes des décès au Québec et par région en 2010

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	BAS-SAINT-LAURENT	CAPITALE-NATIONALE	CHAUDIÈRE-APPALACHES	CÔTE-NORD	ESTRIE	GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	LANAUDIÈRE	LAURENTIDES	LAVAL	LONGUEUIL	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	MONTREAL	OUTAOUAIS	SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN	SALABERRY-DE-VALLEEFIELD	YAMASKA	TOTAL	
ACCIDENT RELIÉ À L'UTILISATION D'UN VÉHICULE	2	3	6	3	2	2	1	3	2	1		3	2	5	5	2	1	43	
CHUTE	2	1	1		1			2		3	2	1		3	1			17	
CONTACT AVEC OBJET OU ÉQUIPEMENT		3	2	2	1			2	1		1	3	2	1		1	1	20	
EXPOSITION À SUBSTANCES NOCIVES OU ENVIRONNEMENT NOCIF	3	2	6	15	2	10	2	8	4	7	6	6	29	1	12	3	1	8	
RÉACTION DU CORPS OU EFFORTS EXCESSIFS											1			1				2	
VOIES DE FAIT ET ACTES VIOLENTS	1			1						1	1	1						5	
FEU ET EXPLOSION															1			1	
AUTRES ÉVÉNEMENTS OU EXPOSITIONS																		0	
TOTAL	8	9	15	21	5	13	3	13	10	8	12	11	36	3	22	10	4	10	213

Qu'on se le dise

La langue qui tue

Tout le monde a déjà vu des mises en garde de sécurité ou des guides d'instruction traduits en français, qui semblent avoir été rédigés sur Mars par un Vénusien originaire de Jupiter. Un mot mal choisi qui peut avoir un double sens, une expression traduite mot à mot et qui perd tout son sens et même un texte totalement incompréhensible. La lecture de ces documents déclenche rires et questionnements. Mais qu'en est-il lorsqu'il s'agit d'instructions visant la santé et la sécurité du travail?

Le phénomène de la mondialisation fait en sorte que l'on retrouve fréquemment ce genre de texte dans nos milieux de travail. Qu'il s'agisse de consignes expliquant la méthode à utiliser pour effectuer la tâche ou de mises en garde sur les dangers associés à sa réalisation, si elles ne sont pas claires, cela vient créer de nouveaux risques qu'il aurait été facile d'éliminer.

La langue anglaise occupe beaucoup de place dans le monde du travail. Lorsque les documents proviennent de la « maison mère », il est fréquent qu'aucune traduction des documents ne soit disponible et lorsqu'elle l'est, la qualité de celle-ci laisse souvent à désirer. Cette situation est présente partout dans le monde, entre autres parce que certaines organisations, soit par ignorance ou par paresse, se comportent comme si l'anglais était le langage universel parlé, écrit et compris par toute la population du globe.

Plusieurs accidents, certains mortels, causés directement par une mauvaise compréhension des directives ou des mises en garde, sont rapportés chaque année. Les travailleurs immigrants sont particulièrement à risque parce que pour eux l'anglais est une troisième langue.

À la lecture de ces faits, on peut constater l'importance d'avoir une langue commune au travail. Au Québec, c'est en 1977 que le français a été décrété langue du travail. Continuons de réclamer la francisation de nos milieux de travail. Il y va entre autres de notre santé et de notre sécurité.



50^e ANNIVERSAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE (1961-2011)

Élections en Sourisie

UNE FABLE POLITIQUE DE TOMMY DOUGLAS ET CLARENCE GILLIS

Ottawa, août 1961. Le congrès de fondation du Nouveau Parti démocratique (NPD) va bientôt se terminer. Joe Glazer, directeur du service d'éducation des Travailleurs unis du caoutchouc, surnommé le Ménestrel syndical, s'approche du micro avec sa guitare. Après avoir interprété «This land is our land», il lance sur l'air d'un vieux refrain syndical «Tommy's our leader, we shall not be moved!»

Le premier président élu du nouveau NPD n'est pas un inconnu. Depuis 1944, Thomas Clement Douglas, Tommy pour ses camarades et commettants, était premier ministre de la Saskatchewan. Il y a introduit entre autres les premières législations sur l'assurance-hospitalisation et l'assurance-santé au Canada. Nous y reviendrons.

Le *Monde Ouvrier* le décrivait, quelque temps plus tôt, en février 1961, comme «un théoricien politique d'une grande profondeur, un stratège d'une habileté consommée, un administrateur hors pair et un orateur incomparable». On oubliait cependant qu'il possédait un sens de l'humour à nul autre pareil, et un talent de conteur que le Vieux Gustave veut vous faire découvrir... Il s'agit d'une fable politique intitulée *Mouseland* en anglais, et traduite sous le titre de *Fable de la Sourisie*. Écrite par Clarence Gillis, un mineur syndicaliste et député CCF (Fédération du Commonwealth coopératif, ancêtre du NPD) pour le comté de Cap-Breton-Sud depuis 1940, cette fable fit partie de l'arsenal médiatique de T.C. Douglas lors de la campagne de 1944.

L'histoire de Mouseland ou le Domaine des Souris

«C'est l'histoire d'un endroit qui s'appelait Mouseland.

Mouseland était un endroit où toutes les petites souris vivaient et jouaient, naissaient et mouraient. Elles y vivaient d'une manière vraiment semblable à notre vie, à vous et à moi.

Elles avaient même un Parlement. Et tous les quatre ans, elles avaient des élections. Elles marchaient pour se rendre au bureau de scrutin pour y voter. Certaines se



Tommy Douglas vient d'être élu à la direction du NPD. À sa droite, Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada et, à sa gauche, David Lewis, figure de proue de la CCF.

faisaient même conduire au bureau de scrutin. Et ensuite, elles se faisaient conduire pour les quatre prochaines années. Tout comme vous et moi. Chaque fois qu'il y avait une journée d'élection, toutes les petites souris se rendaient aux urnes pour choisir un gouvernement. Un gouvernement formé de gros chats noirs bien nourris.

Si vous pensez que c'est étrange qu'une souris élise un gouvernement de chats, vous n'avez qu'à regarder l'histoire du Canada des 90 dernières années et vous verrez qu'elles ne sont pas plus stupides que nous.

Je n'accuse pas les chats parce que je n'ai rien contre les chats. Ils étaient gentils. Ils gouvernaient avec dignité. Ils adoptaient de bonnes lois – en fait, des lois très bonnes pour les chats. Mais les bonnes lois pour les chats n'étaient pas très bonnes pour les souris. L'une des lois disait que les trous de souris devaient être assez gros pour qu'un chat puisse y glisser la patte. Une autre loi disait que la souris ne pouvait voyager qu'à une certaine vitesse – pour qu'un chat puisse déjeuner sans trop d'efforts.

Toutes les lois étaient de bonnes lois. Pour les chats. Mais elles étaient vraiment dures pour les souris. Et la vie devenait de plus en plus difficile. Lorsque les souris n'en purent plus, elles décidèrent qu'il fallait faire quelque chose à ce sujet. Elles se sont rendues en masse aux bureaux de scrutin. Elles ont voté pour remplacer les chats noirs. Elles ont voté pour les chats blancs.

Les chats blancs avaient fait une campagne incroyable. Ils ont dit: «Tout ce qui est nécessaire pour Mouseland, c'est plus de vision.» Ils ont dit: «Le problème de Mouseland est



Un grand orateur et un prédicateur convaincant, au charme indéniab, avec l'air d'un bon Jack!

tous ces trous de souris ronds que nous avons. Si vous nous élisez, nous mettrons en place des trous de souris carrés.» Et c'est ce qu'ils ont fait. Les trous de souris carrés étaient deux fois plus gros que les trous de souris ronds, et maintenant, les chats pouvaient y faire entrer les deux pattes. Et la vie était plus difficile que jamais auparavant.

Et lorsque les souris n'en pouvaient plus à nouveau, elles ont voté contre les chats blancs pour élire les chats noirs. Elles ont même essayé moitié chats noirs et moitié chats blancs. Et elles ont appelé cela une coalition. Elles ont même élu un gouvernement de chats à taches: des chats qui essayaient de faire un bruit ressemblant à celui d'une



Le logo provisoire du NPD, chargé d'outils, à la mode emblématique des pays de l'Est. Il sera rapidement remplacé par une figure stylisée du parlement fédéral, un peu plus digestible pour une bonne partie de la clientèle électorale du NPD. *Le Monde ouvrier*, 1961

souris, mais ils mangeaient comme un chat.

Vous voyez, mes amis, le problème n'était pas la couleur du chat. Le problème était qu'ils étaient des chats. Puisqu'ils étaient des chats, ils s'occupaient bien sûr des chats au lieu des souris.

Un jour est apparue une petite souris avec une idée. Mes amis, attention au petit gars avec une idée. Cette souris a dit aux autres souris: «Les copains, pourquoi est-ce qu'on continue à élire un gouvernement de chats? Pourquoi ne pas élire un gouvernement de souris?» «Oh», ont-elles dit, «c'est une bolchevique. Enfermez-la!» Et ils l'ont mise en prison.

Je tiens à vous rappeler une chose: vous pouvez enfermer une souris ou un homme, mais vous ne pouvez pas emprisonner une idée.»

Douglas tenait à réaffirmer finalement sa confiance de voir un jour le socialisme démocratique triompher malgré les obstacles et la répression.

Tommy Douglas, le grand petit homme du socialisme

À un député qui ironisait sur sa petite taille, Tommy a répondu: «Dans ce Parlement, on mesure la grandeur d'un homme à partir de ses épaules!»

«Et regardez bien ce que peut faire un petit homme avec une grande idée!» se plaisait-il à lancer en boutade.

Il est né à Falkirk, en Écosse, le 20 octobre 1904. Sa famille émigre au Canada en 1910 et s'installe à Winnipeg. La famille retourne cependant à Glasgow durant la Première Guerre mondiale, mais reviendra ensuite à Winnipeg. Tommy a alors 14 ans.

En Écosse, il avait travaillé, à 13 ans, dans une distillerie de whiskey. Mais c'est vers le métier de typographe qu'il se dirige de retour au Canada. Il travaille à la *Winnipeg Free Press*, et obtient à 19 ans sa carte de typographe.

Membre de l'Église Baptiste, il a déjà une bonne réputation de prédicateur à l'église d'Austin. Il s'y lie d'amitié avec J.S. Woodsworth, prédicateur méthodiste et futur dirigeant de la CCF, ancêtre du NPD.

Devenu ministre de l'Église Baptiste de Weyburn, il se présente candidat du parti Labour-Farmer en 1934, puis comme candidat CCF en 1935. Il sera alors élu à la Chambre des communes, où il demeurera neuf ans.

Il quitte son siège de député fédéral pour se présenter en 1944 aux élections provinciales à la tête de la CCF. La victoire est massive: la CCF remporte 47 des 53 sièges du Parlement provincial. Il sera premier ministre de la Saskatchewan de 1944 à 1961.

Et c'est ce poste qu'il quitte en 1961 pour prendre la tête du Nouveau Parti démocratique.

L'année suivante, il est malheureusement battu lors des élections générales du 18 juin, victime d'une vaste campagne des opposants à son régime d'assurance-santé en Saskatchewan. C'est le député néo-démocrate de la circonscription de Burnaby-Coquitlam, en Colombie-Britannique qui lui cède son siège pour lui permettre de revenir à la Chambre des communes.

Et tout ça avec élégance et humour!

Il est difficile de ne pas partager avec vous quelques-unes des phrases-chocs dont Tommy Douglas imageait ses interventions. En voici quelques-unes en guise de conclusion, pour terminer sur une note guillerette!

«L'homme peut maintenant voyager dans les airs comme un oiseau, nager sous l'océan comme un poisson, creuser sous la terre comme une taupe... Si seulement il pouvait marcher sur la terre comme un homme, ce serait le paradis!»

«Ça ne m'offusque pas que l'on me qualifie de symbole, mais je ne veux pas devenir un monument. Il y a plein de monuments tout autour du parlement, et je peux voir quel sort leur réservent les pigeons!»

«Une récession, c'est quand ton voisin doit se serrer la ceinture. Une dépression, c'est quand c'est toi qui dois te serrer la ceinture. Et une crise, c'est quand tu n'as pas de ceinture et que tes pantalons sont tombés!»

Le Vieux Gustave

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le gouvernement forcé de reculer

C'est avec joie que la FTQ a souligné le recul du gouvernement du Québec quant à l'intégration appréhendée de la Commission de l'équité salariale à la Commission des normes du travail.

On sait que l'abolition de la Commission aurait mis en

péril tous les efforts consentis jusqu'ici pour réaliser l'équité salariale et assurer le suivi des plaintes, sans compter la perte de l'expertise accumulée au sein de la Commission dans cet épineux dossier.

Au 31 décembre dernier, l'équité salariale était tou-

jours un mot vide de sens pour la moitié des entreprises du Québec. Dans ce contexte, il aurait été scandaleux de procéder à l'abolition de l'un des principaux instruments de lutte à la discrimination fondée sur le sexe.



Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ, la directrice du service de la condition féminine, Carole Gingras, et le secrétaire général, Daniel Boyer, lors de la Commission parlementaire sur la politique gouvernementale sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en février dernier.

LE COÛT DES PERMIS D'AGENT DE SÉCURITÉ BAISSÉ GRÂCE À L'ACTION SYNDICALE

À la suite des pressions exercées par le Syndicat des Métallos, le coût du permis d'agent de sécurité sera abaissé et celui-ci ne sera plus assujéti aux taxes de vente (TPS et TVQ). Cette décision gouvernementale résulte de la mobilisation menée par le Syndicat des Métallos et plus particulièrement par la section locale 8922.

« En novembre, nous étions plusieurs centaines de personnes à manifester devant l'Assemblée nationale pour protester contre la lourdeur administrative et le coût exorbitant des permis. Nous avons

poursuivi nos efforts depuis et cela a porté fruits. Nous n'avons pas gagné sur toute la ligne, mais c'est un gain significatif pour les agents », explique le représentant syndical Stéphane Néron, qui représente les Métallos au conseil d'administration du Bureau de la sécurité privée (BSP).

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité privée à l'été 2010, le permis d'agent de sécurité est passé à 102 \$ en moyenne par année pour trois ans. Selon le nouveau projet de loi qui devrait être adopté au cours des prochaines semaines, les

agents de sécurité devront payer 82 \$ par année pour cinq ans. La baisse du coût annuel moyen est de 20 %.

Le BSP a par ailleurs recommandé de façon unanime au ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, que l'enquête auprès du Système automatisé des renseignements criminels (SARC) ne soit plus obligatoire mais bien optionnelle, selon les fonctions particulières des agents ou les demandes spécifiques d'un client. Le cas échéant, le coût du permis pourrait être abaissé d'un montant supplémentaire de 16 \$.



Daniel Roy, directeur québécois du Syndicat des Métallos, s'adresse à la foule rassemblée devant l'Assemblée nationale en novembre dernier pour protester contre la lourdeur administrative et le coût exorbitant des permis d'agent de sécurité.

LES MOTS QU'IL FAUT

Dix

Selon le *Multidictionnaire de la langue française* de madame Marie-Éva de Villers, le x de l'adjectif numéral dix se prononce z devant une voyelle ou un h muet. *Dix (z) oranges, dix (z) hommes*. Devant une consonne ou un h aspiré, le x ne se prononce pas. *Di ballons. Di homards*. Dans les dates, le x de dix se prononce s. *Dix heures. Dixième*.

Mentionnons que les adjectifs numéraux composés de dix s'écrivent avec un trait d'union (*dix-huit, soixante-dix-sept*), à l'exception de ceux qui comprennent les adjectifs cent et mille (cent dix).

S'unir pour construire

Une centaine de délégués étaient réunis à Québec les 3 et 4 mai derniers pour le congrès de la FTQ-Construction. Suite au changement à la présidence, occasionné par la démission d'Yves Mercure et son remplacement par intérim par le confrère Arnold Guérin, la FTQ-Construction avait décidé de devancer le congrès qui devait se tenir en novembre prochain.

Rassemblés autour du thème « S'unir pour construire », les délégués ont mis l'accent sur la solidarité et la nécessité de refaire l'unité de la plus importante organisation syndicale de la construction. Les délégués se sont montrés résolus à mettre derrière eux les divisions du passé. Avec les consultations annoncées par la ministre du Travail Lise Thériault, de nombreux défis attendent les travailleurs et les travailleuses de la construction et leurs représentants.

L'ensemble des postes de l'exécutif étaient en élection ainsi que celui de directeur général. Chacun a été reconduit dans ses fonctions.

Le président Arnold Guérin et le directeur général Yves Ouellet ont tous deux souligné l'importance pour la FTQ-Construction de travailler ensemble pour défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses de la construction.

Michel Arsenault était également présent pour signifier son appui. Il a souligné l'importance pour le monde syndical de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses sur toutes les tribunes, surtout dans un contexte de gouvernement majoritaire conservateur.



NOUVELLE RÉCEPTIONNISTE À LA FTQ

Émilie Favre a été embauchée comme réceptionniste au bureau de la FTQ à Montréal en août dernier. Cette nouvelle recrue de la FTQ est diplômée en arts du Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse où elle a obtenu un DEC en sport-études (patinage artistique). En plus d'avoir été maquilleuse artistique, Émilie a également travaillé dans la restauration et le service à la clientèle pendant une dizaine d'années.

Ses nouvelles fonctions lui ont donné la piqure et le goût de poursuivre des études dans ce domaine. Elle suit donc présentement des cours à distance en bureautique avec le cégep de Saint-Jérôme.

Bienvenue Émilie et longue carrière à la FTQ!

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 16 MAI 2011

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Tuvico, division des bétonnières de La Baie Ltée	Laterrière	17	TCA-2004	2011-02-22 (grève)
Centre de la petite enfance Maimonide	Ville Saint-Laurent	14	UES-800	2011-03-01 (lock-out)
Tembec	Matane	99	SCEP-427	2011-05-10 (grève)

GENTILLY-2

Dans le respect de la communauté

Le 13 avril, la FTQ participait aux audiences de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire et appuyait la demande de renouvellement des permis d'exploitation de Gentilly-2. D'entrée de jeu, Michel Arsenault a déclaré que les deux préoccupations de la FTQ étaient d'abord l'assurance que la réfection serait effectuée de façon fiable et sécuritaire, tant pour la population locale et régionale que pour la main-d'œuvre visée. Ensuite, le projet devra contribuer au développement économique de la région, maintenir et créer des emplois de qualité.

Gentilly-2, c'est plus de 700 emplois permanents et on peut s'attendre à la création d'environ 2 000 emplois lors de la période de réfection.

De son côté, Richard Perreault, président de la section locale 1500 du SFCP, a renchéri sur l'aspect environnemental. Une gestion efficace, a-t-il dit, devra se porter garante de la préservation du milieu physique, de sa faune et de sa flore. « On comprend que les derniers événements au Japon peuvent expliquer une part de la crainte exprimée... mais nous pouvons en même temps nous rassurer en sachant que tous redoubleront d'attention et que la réfection se fera dans un contexte sécuritaire et environnemental exemplaire. »

Il faut rappeler que Gentilly-2 comble les besoins de plus de 270 000 résidences du Québec, soit l'équivalent d'une ville comme Laval, et qu'elle joue un rôle clé dans la stabilisation du réseau d'Hydro-Québec et la sécurité d'approvisionnement en électricité.

La présence de Gentilly-2 permet de maintenir un pôle technologique unique au Québec, représentant une perspective intéressante pour plusieurs jeunes issus des différents niveaux académiques. La qualité de son savoir-faire s'exprime par ailleurs par son exportation outre-mer et sa collaboration avec des organisations internationales.

Le mémoire de la FTQ sur cette question est disponible sur le portail Internet de la FTQ, de même qu'une lettre de Michel Arsenault publiée dans le journal *La Presse* en réponse à un article de Daniel Breton qualifiant la position de la FTQ de « répréhensible ». www.ftq.qc.ca

Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

SÉMINAIRE SUR LA RETRAITE

PRENDRE EN MAIN COLLECTIVEMENT NOTRE AVENIR POUR UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS!

Plus de 200 militants et militantes ont participé au séminaire sur la retraite le 23 mars dernier. Heureux de constater le grand nombre d'inscriptions, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a expliqué que l'avenir de la sécurité financière des Québécois et des Québécoises était en train de se jouer.

Le système actuel ne fonctionne pas pour une grande partie de la population, a-t-il dit, et si l'on veut éviter que les générations futures soient encore plus pauvres, il faudra aller au-delà des solutions individuelles et volontaires et mettre à contribution toutes les composantes de la société, incluant les entreprises.

De son côté, l'invité Bernard Dussault, ancien actuaire en chef du Régime de pensions du Canada, a soutenu avec passion et humour que l'amélioration des régimes publics était l'option à privilégier pour assurer un revenu décent aux personnes retraitées.

Avec un panel d'invités de la société civile partenaires de la campagne *Une retraite à l'abri des soucis*, le séminaire s'est penché sur la pauvreté des femmes âgées, l'équité intergénérationnelle et la protection des rentes des retraités. Claude Grenier, coordonnatrice de la campagne FTQ, a conclu cette discussion en rappelant que nos revendications devraient être bien entendues lors de la rencontre du ministre fédéral des Finances avec ceux des provinces en juin prochain, portant sur les améliorations à apporter au Régime de pensions du Canada.

En après-midi, la délicate question des clauses « orphelin » — qui consiste à offrir un régime de retraite moins généreux pour les travailleurs et travailleuses nouvellement embauchés — fut abordée. L'experte Céline Allaire était présente afin d'aider



à poursuivre la réflexion et elle a notamment traité de la légalité de ces clauses. Nicolas Lemieux, président du comité des jeunes de la FTQ, a quant à lui partagé ses expériences de négociation et ses préoccupations quant aux conséquences de telles pratiques dans nos organisations syndicales.

Enfin, on a rappelé que le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS) constituait toujours un outil intéressant pour ceux et celles qui n'ont pas accès à un régime complémentaire de retraite. Les personnes intéressées à en savoir plus sont priées de communiquer avec la FTQ, une personne habilitée se fera plaisir de les rencontrer.

27^e CONGRÈS DU SFCP-QUÉBEC

Lucie Levasseur est élue présidente et Denis Bolduc, secrétaire général



Du 10 au 13 mai, le 27^e congrès biennal du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) a réuni les délégations de ses 505 syndicats locaux affiliés. Le thème de l'événement était *Présents sur toutes les tribunes*.

Les travaux se sont terminés par l'élection des dirigeants. Lucie Levasseur a été réélue à la présidence pour un nouveau mandat de deux ans. Au poste de secrétaire général, c'est Denis Bolduc qui a été choisi.

Lucie Levasseur occupait déjà la présidence du SFCP-Québec depuis trois ans. Native de Québec, elle est une employée de la Télé-Université du Québec depuis 1978. Elle a travaillé pendant vingt ans à Québec pour ensuite poursuivre sa

carrière à Montréal. Avant d'accéder à la présidence, elle représentait le secteur universitaire au Bureau de direction du SFCP-Québec.

Journaliste au *Journal de Québec* depuis 1986, Denis Bolduc était président du Syndicat de la rédaction avant d'être élu secrétaire général du SFCP-Québec.

Outre la présidente et le secrétaire général, le Bureau de direction est maintenant composé de Marco Lufty (affaires sociales), Jean-Yves Bouchard (communications), Sylvain Ladouceur (éducation), Charles Fleury (énergie), Mario Fontaine (municipalités), Mario Lamy (secteur mixte), Patrick Langevin (sociétés d'État et organismes publics québécois), Nathalie Stringer (transport aérien), Richard Ouimet

(transport urbain) ainsi que Carole Neill (universités).

En plus des discussions usuelles en plénière, les congressistes ont débattu en ateliers de deux sujets qui interpellent toujours davantage le milieu syndical. Le premier, *Syndicats et coalitions citoyennes*, a été introduit par Emmanuelle Champion du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, et le deuxième, *Syndicalisme à l'heure des médias sociaux*, par Mario Asselin du groupe Opossum.

Venu prendre la parole le 12 mai en après-midi, le président de la FTQ, Michel Arsenault, a insisté sur l'importance de la solidarité, et en particulier sur la campagne pour améliorer les régimes de retraite de l'ensemble de la population. Selon lui, c'est un objectif que partage le chef du NPD, Jack Layton. « C'est grâce à Tommy Douglas, le premier chef du NPD, alors qu'il était premier ministre de la Saskatchewan, que nous avons l'assurance maladie, et le NPD partage plusieurs de nos valeurs. Nous aurons l'occasion de travailler avec des politiciens qui, comme nous, vont contrer les attaques de la droite. »

BIENVENUE À LA FTQ

- REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / MARS-AVRIL-MAI 2011
- ▼ **SCFP** : Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières et autres, Robert Paquette Autobus et Fils inc. – Saint-Eustache;
 - ▼ **Métallos** : IQT Solutions – Trois-Rivières, Sécurité de Francheville inc. – Victoriaville;
 - ▼ **AFPC** : Université Concordia – Montréal, KnowledgeOne/ConnaissanceUne – Montréal, Econcordia.com – Montréal;
 - ▼ **Teamsters** : Garda – Québec et Trois-Rivières, Aviscar inc. faisant affaire sous le nom de Avis Budget Group – Dorval, Volaille Giannone inc. – St-Cuthbert, Sherbrooke Nissan inc. Sherbrooke – Infiniti Itée Kia de Sherbrooke – Le groupe Beaucage Carossier – Sherbrooke, Précision Auto inc. et 9115-5168 Québec inc. (Sherbrooke Mitsubishi) – Sherbrooke, Mazda de Sherbrooke;
 - ▼ **SCEP** : Services Vinci Park (Canada) inc. – Québec, Gestion immobilière Nexacor inc. – Montréal;
 - ▼ **TUAC** : Autobus des Monts inc. – Ange-Gardien, Groupe Colabor inc., division Rimouski – Rimouski, Rona inc. – Québec, 9234-7996 Québec inc. – Grenville, Les rôtisseries Grill-Bec inc. – Mont-Tremblant, 9179-8470 Québec inc. (Pharmacie Uniprix T.T.T. Nguyen) – Montréal, 9237-3125 Québec inc. – St-Donat-de-Montcalm;
 - ▼ **TCA** : Julien, Site Volta – Québec, Industries M.E.S. – La Baie, Denis Breton Chevrolet Buick GMC Itée – Saint-Eustache, Transfreight inc. – Acton Vale.
 - ▼ **SQES** : Centre d'hébergement Mirodor inc. – St-Marc-des-Carières, Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières – Trois-Rivières, 9198-9541 Québec inc. (Société de gestion COGIR, s.e.n.c.) – Brossard, Centre de la petite enfance Enfants Soleil inc. – Montréal;
 - ▼ **UES-800** : Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire – Québec, Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent – Rimouski, Autobus La Québécoise inc. – La Prairie;
 - ▼ **SPQ** : La Municipalité de Saint-Jean-Baptiste – Saint-Jean-Baptiste, Régie Intercommunale de Berthier – Sainte-Geneviève-de-Berthier;
 - ▼ **FTQP** : Services secours Baie des Chaleurs Itée, Carleton;
 - ▼ **Union Internationale des travailleurs du verre, mouleurs, poterie, plastique et autres (VMP)** : Supérieur Propane, une division de Supérieur plus inc. – Sainte-Catherine.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires